

## SPORTIVE FEMININES

### RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**  
**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

#### Réunion 23 janvier 2023

La rencontre non jouée en seniors Fém.à 8 poule B  
**Béon Cs – Plaine de l'Ain Us**  
est reprogrammée le samedi 4 février 2023 à 15h00.

Le calendrier pour la phase 2 seniors à 8 sera établi après le résultat de cette rencontre.

**Engagement pour la Coupe de l'Ain féminines : envoyer un E.mail au district avant le 20 février 2023.**

Le Président,  
Jacques CONTET